



# Direction d'école



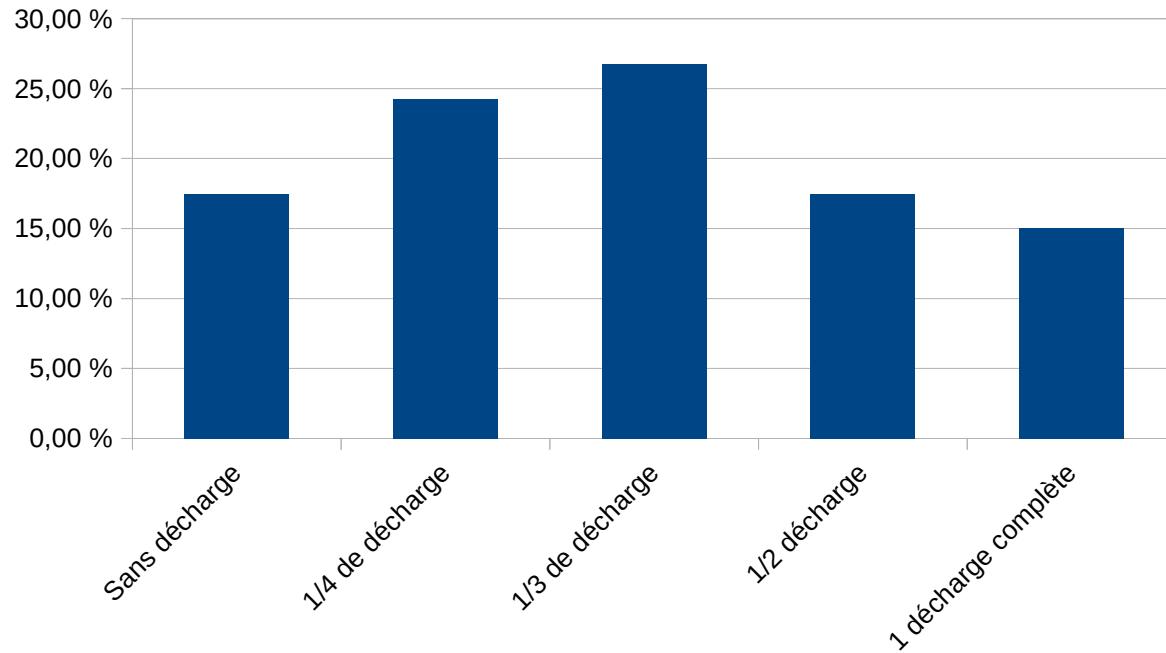
**Direction d'Ecole dans le 06. Janvier 2026**

**Dessine moi un·e Directeur·trice dans les Alpes Maritimes (Y compris des Chargé·es d'Ecole -Classe unique).**

## **Direction d'Ecole dans le 06. Janvier 2026**

### **Les Décharges de Direction.**

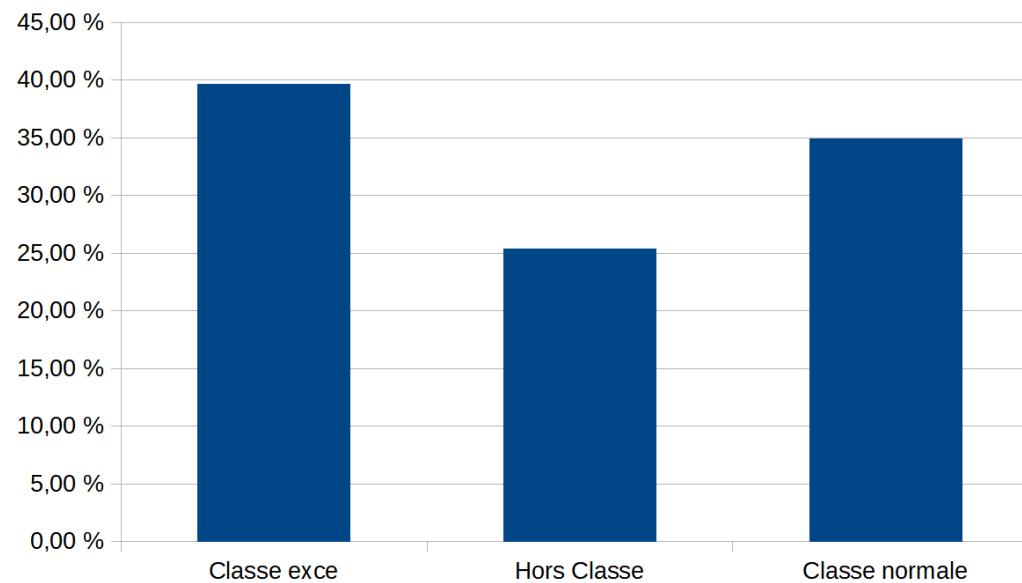
**Situation actuelle dans les Alpes Maritimes pour ce qui concerne les décharges de Direction**



## **Direction d'Ecole dans le 06. Janvier 2026**

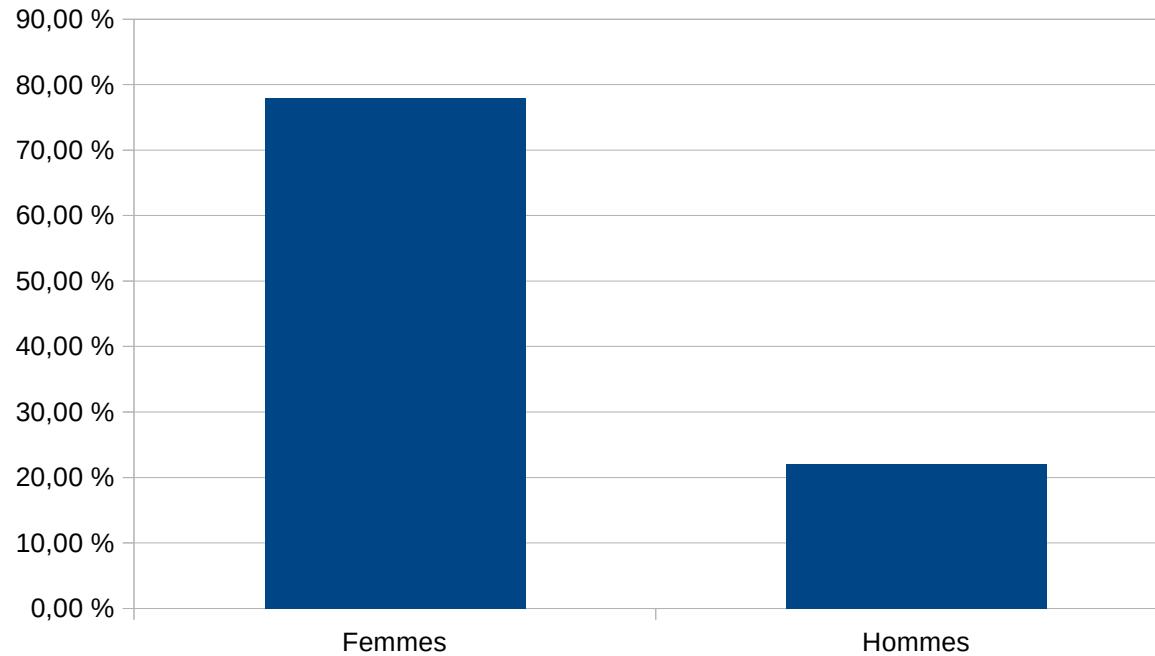
### **Grades chez les Directeur·trices du 06**

**Il n'est pas anormal que la proportion en classe exceptionnelle soit plus importante que pour les autres fonctions exercées. (39,5 % en classe exceptionnelle contre 14,41 % pour l'ensemble des P.E. et 25 % en hors classe contre 23 % pour l'ensemble des P.E. dans la mesure où les collègues sont plus souvent plus « ancien·es ».**



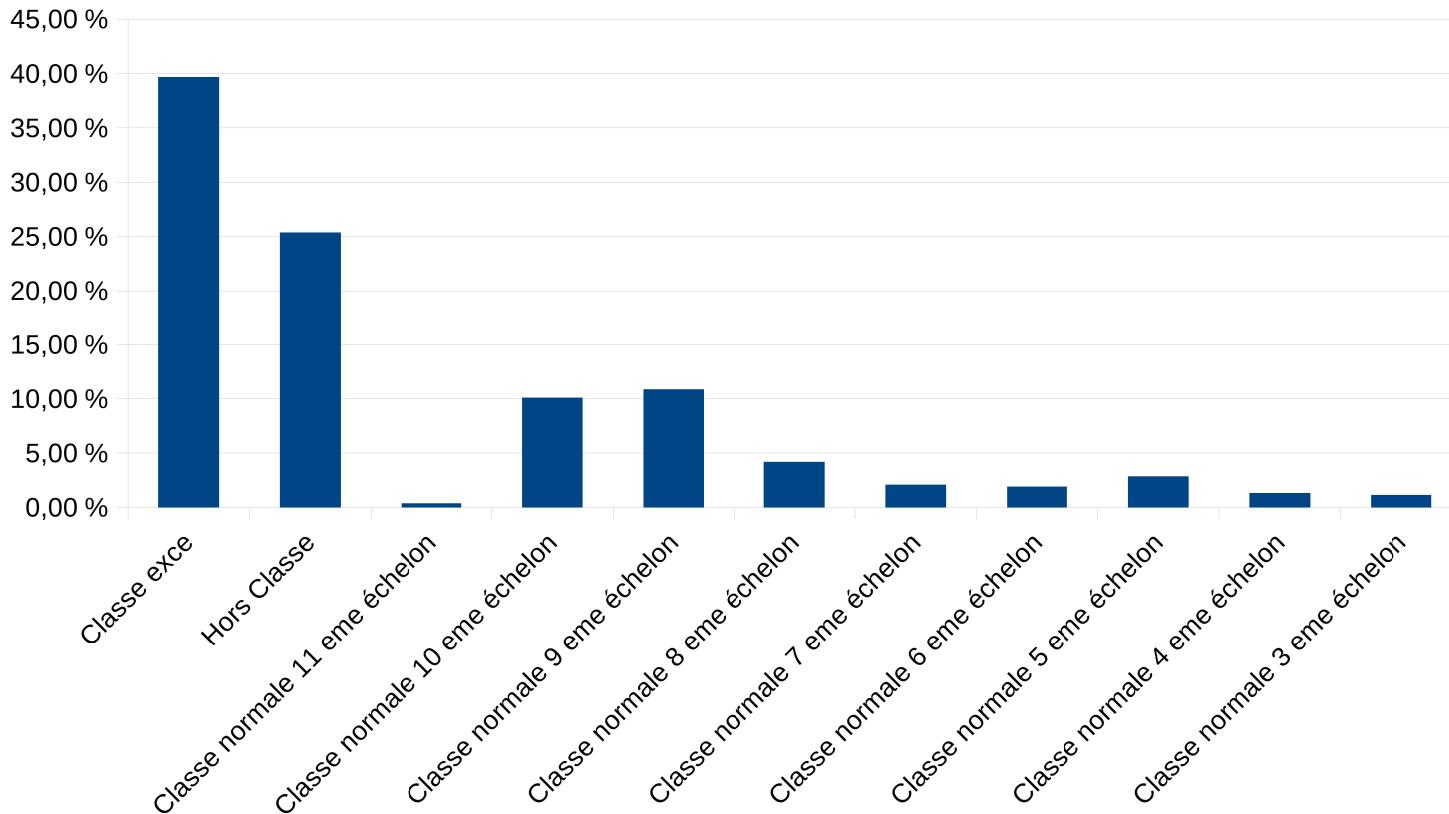
## DIRECTION D'ÉCOLE DANS LE 06. JANVIER 2026

### PROPORTION FEMMES/HOMMES



## DIRECTION D'ÉCOLE DANS LE 06. JANVIER 2026

### Grade et Echelons des Directeur·trices dans le 06



## Direction d'Ecole dans le 06. Janvier 2026

### Que touchent en plus les Directeur·trices ? Les Bonifications Indiciaires



<b>Direction Classe unique</b>	3 points	Environ 11,76€ net
<b>Directions 2/3 classes</b>	16 points	Environ 62,72€ net
<b>Directions 5 à 9 classes</b>	30 points	Environ 117,60€ net
<b>Directions 10 classes et +</b>	40 points	Environ 156,80€ net

Cette bonification indiciaire n'apparaît pas de manière spécifique mais se rajoute à l'indice (Dans l'exemple ci-dessous, le collègue qui est au 8ème échelon de la Classe Normale, devrait avoir un indice de 562 mais avec les 40 points d'une direction à 10 classes et + cela lui donne 40 points indiciaires qui font que son indice est de 602 -562 + 40. Cette non séparation amène souvent les Directeurs·trices à ne pas connaître cette Bonification Indiciaire.

ÉCH.	INDICE OU NB. D'HEURES	TAUX HORAIRE OU NBI
08	0602	NBI 008

Pour toutes et tous, quelle que soit la taille de l'école une Nouvelle Bonification (NBI) de 8 points soit environ 31,36€ net

## Direction d'Ecole dans le 06. Janvier 2026

Que touchent en plus les Directeur·trices ?

**L'ISS (Indemnité de Sujétions Spéciales)**



	Dir. 1 à 3 classes	Dir. 4 à 9 classes	Dir. 10 classes +
	Par mois en net	Par mois en net	Par mois en net
<b>Montant de base</b>	224,45 €	254,67 €	284,89 €
<b>Montant REP</b>	269,33 €	305,60 €	341,87 €
<b>Montant REP+</b>	336,67 €	382,00 €	427,33 €
<b>Intérim de direction</b>	336,67 €	382,00 €	427,33 €
<b>Intérim de direction REP</b>	404,00 €	458,40 €	512,80 €
<b>Intérim de direction REP+</b>	505,00 €	573,00 €	641,00 €

A noter que les intérim de direction ne touchent pas de Bonification Indiciaire